Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260122-220120267-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°220120267

DATE DE CONVOCATION : ..... 16 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 22 janvier à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Lénaïk Jourdren.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 16 janvier 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 11

Nombre de votants. 13

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Bruno Quiniou qui a donné procuration à Philippe Ansquer,

Marion Pasdeloup qui a donné procuration à Lénaïk Jourdren,

Benjamin Le Bouëc, absent excusé,

Christophe Philip, absent excusé,

Secrétaire élue : Armelle Evenat

OBJET : Lotissement Hameau du Verger- autorisation de la vente des lots

En date du 25 février 2021, un arrêté d'autorisation de vente des lots avant exécution des travaux de finition avait été pris par la mairie.

Pour autant lors de la vente chez le notaire d'un nouveau lot, une **délibération** a été demandée autorisant la vente des lots. C'est dans ce contexte que les membres du Conseil sont sollicités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à acter la vente des lots du Hameau du Verger avant exécution des travaux de finition.

- En tant que de besoin, le Maire sera autorisé à acter la vente par procuration,

-Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir permettant l'aboutissement de ces ventes.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétariat

Armelle Evenat

Le Maire,

Lénaïk Jourdren

MAIRIE DE TREGOUREZ 29570 (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....